

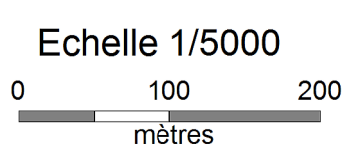
PREFECTURE DE LA SARTHE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
D'INONDATION PAR LA RIVIERE LA SARTHE**

des communes de St-Léonard des Bois à St-Saturin

Carte réglementaire du PPRI

20 - Commune de TEILLÉ



Légende :

- Limite de la crue centennale
- Limite de la crue de janvier 1995
- Zone réglementaire forte
(aléa fort)
- Zone réglementaire moyenne urbaine
(aléa moyen des secteurs urbains)
- Zone réglementaire moyenne naturelle
(aléas moyen et faible des secteurs naturels)
- Zone réglementaire faible
(aléa faible des secteurs urbains)
- 52.15 Cote calculée de la crue centennale
- 51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995

Novembre 2006



Agence d'Angers - 7, rue de la Vilaine, 49250 St-Mathurin sur Loire
Tél. : 02.41.57.05.73. Mèl: hydratec.angers@hydra.setec.fr